

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Pascal MARTY, Maire de la Commune de Saint Aubin de Cadelech, certifie avoir procédé à l’affichage de l’AVIS D’ENQUÊTE PUBLIQUE, relatif à « **une demande d’autorisation environnementale pour le renouvellement et l’extension d’une carrière de roche massive calcaire et ses installations annexes par la S.A. CALCAIRES ET DIORITES DU PERIGORD – commune de Plaisance** », à la porte de la mairie de Saint Aubin de Cadelech, le jeudi 30 septembre 2021. Cet affichage a été maintenu pendant toute la durée de l’enquête publique, soit jusqu’au vendredi 19 novembre 2021 inclus.

Fait en Mairie,
Le 20 novembre 2021

Le Maire,
Pascal MARTY

